

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/1 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.1.61667

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

students, who begged publicly in order to support themselves and their master. These are small disagreements, however, with an otherwise accurate and useful book.

Giles CONSTABLE, Princeton

Mirko BREITENSTEIN (éd.), *De novitiis instruendis. Text und Kontext eines anonymen Traktates vom Ende des 12. Jahrhunderts*, Münster (LIT) 2004, 174 p. (*Vita regularis. Ordnungen und Deutungen religiösen Lebens im Mittelalter*, herausgegeben von Gerd MELVILLE, Editionen, 1).

Depuis sa création en 1996 la collection d'études monastiques intitulée «Vita regularis» a déjà donné le jour à dix-sept volumes. Elle élargit cette fois son champ de recherche en ouvrant une sous-section (*Editionen*) qui a l'ambition de fournir des textes complets et critiques et d'autre part de retracer autant qu'il est possible l'histoire de la naissance et de la tradition littéraire de ces textes.

L'ouvrage ici présenté *De novitiis instruendis* est apparu à la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans l'abbaye flamande d'Anchin, une maison récente (1079), mais qui connaissait déjà un étonnant succès. C'est dans ce milieu, dans ce «contexte» comme dit l'éditeur («Text und Kontext») qu'il faut replacer notre traité pour comprendre et restituer sa genèse. Ce n'est pas une tâche facile. L'œuvre en question n'est connue que par un seul manuscrit (du XVI<sup>e</sup> siècle) et se présente sans nom d'auteur et sans véritable titre. D'autre part, ce manuscrit du XVI<sup>e</sup> s. (ms. Douai 827) est d'un type bien particulier. C'est un recueil de «mélanges monastiques» (pour employer une dénomination commode) qui dans ses 90 folios regroupe trente-neuf unités plus ou moins longues. Notre *De novitiis* y figure à la trente-et-unième place et s'étend du f<sup>o</sup> 60 au f<sup>o</sup> 80. Tout l'ensemble des trente-neuf textes constitue en fait la copie d'un original de la fin du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, original qui présentait certainement le même contenu bigarré. On constate même que le copiste du XVI<sup>e</sup> siècle s'est efforcé de conserver la forme et les principes ayant guidé le copiste du XII<sup>e</sup> siècle (pour les gloses, les titres, les initiales). Encore une précision à propos de ce volume de *Mélanges*: la prépondérance d'une personne et d'un nom, à savoir l'abbé d'Anchin Gossuin qui régenta cette grande maison de 1131 à 1166. Son souvenir obsède littéralement la plupart des auteurs, notamment ceux qui ont composé des déplorations funèbres. On comprend que notre éditeur ait consacré de longs paragraphes à retracer cette histoire, pour laquelle, peut-être, on espérait sur place obtenir la consécration suprême: une canonisation officielle qui ne vint jamais, malgré ces efforts de propagande et la sainteté certaine du personnage.

Nous en arrivons ainsi au problème le plus important: quelle est la vraie nature du *De novitiis instruendis*? Sur quelle base et pour quel but a-t-il été composé? Répétons ce qui a été dit plus haut: le texte n'a pas de véritable titre. On trouve tout simplement en tête du folio 60 du manuscrit Douai 827 la mention *Pars secunda de novitiis instruendis*, ce qui signifie évidemment qu'il y a quelque part une première partie pouvant préparer notre traité. Les chercheurs – notamment Dom Jean Leclercq qui a pour ainsi dire redécouvert en 1957 le ms. Douai 827 – considèrent que cette première partie n'est autre que la *Vita secunda* de Gossuin composée vers 1194 et contenue dans le manuscrit douaisien à la vingtième place, du f<sup>o</sup> 32 v<sup>o</sup> au f<sup>o</sup> 54. Sur les services rendus ou à rendre par notre traité *De novitiis instruendis* on en est réduit à des hypothèses d'autant plus intéressantes qu'elles obligent à regarder les choses de près. Le terme *novitius* ne revient que cinq fois dans le texte, ce qui est peu si l'on songe à l'importance du recrutement d'Anchin aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles; d'autre part notre texte n'est connu que par un seul manuscrit, ce qui s'accorde mal avec le rayonnement de la maison comme foyer de réforme et donc comme le foyer d'une instruction plus attentive des novices. Une remarque plus importante encore concerne le contenu proprement dit du traité. Nous sommes ici en présence d'un pur florilège. Des fragments de textes parfois très longs empruntés à de grands



auteurs (comme Grégoire le Grand, Pierre le Vénérable, Isidore de Séville etc.) se succèdent assez arbitrairement, car ces pièces, pourtant réunies sous un même titre (on décompte vingt-cinq sous-sections ainsi titrées), sont parfois sans liaison entre elles ou avec le titre ... En définitive, il serait difficile selon notre auteur de voir dans le *De novitiis* un miroir des novices comme on en connaît ailleurs. Il y manque les éléments pratiques et techniques pouvant guider la lecture et l'utilisation. On y verrait plutôt une sorte de «réservoir de textes» (p. 56) utilisable par le maître des novices, car tous ces passages reflètent un vif souci spirituel et mystique, plutôt que celui d'une réglementation. Notre éditeur utilise à ce propos l'exemple d'un très beau texte de Pierre le Vénérable (p. 63).

Moyennant tous ces préalables, il est maintenant possible d'utiliser à plein cette belle édition, qui est aussi une édition *princeps*.

Henri PLATELLE, Lille

Kölner Geistliche im Mittelalter, Bd. 1: Männer, bearbeitet von Klaus MILITZER, Köln (Historisches Archiv der Stadt Köln) 2003, 824 S. (Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, 91); Bd. 2: Frauen, bearbeitet von Klaus MILITZER, Köln (Historisches Archiv der Stadt Köln) 2004, 726 p. (Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, 96).

Parmi les archives communales au nord des Alpes, celles de la ville de Cologne occupent sans doute une position-clé. Elles ont, entre autres, la garde des *Schreinsbücher*, registres dans lesquels furent inscrits des actes privés en matière d'immobilier; ce sont en fait les précurseurs de nos livres fonciers. Cette série de documents comprend plus de 500 volumes, rédigés entre le XII<sup>e</sup> et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'administration, alors française, supprima cette pratique administrative. On trouve des sources comparables pour la ville de Metz. Il va de soi qu'un dépouillement exhaustif des *Schreinsbücher* n'est guère possible. Or, ils permettent à la recherche de les examiner en posant de multiples questions, surtout concernant la topographie urbaine, l'histoire économique ou l'histoire du droit de la ville de Cologne.

K. Militzer porte son regard sur l'aspect prosopographique lorsqu'il étudie les relations entre la bourgeoisie de Cologne et l'Église jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Avec une diligence admirable, il relève chaque mention d'un moine ou d'un chanoine, d'une moniale ou d'une chanoinesse dans les *Schreinsbücher* et les documents apparentés. Dans la première partie de son œuvre, il en dresse une liste alphabétique qui ne se limite pas aux seuls noms mais offre aussi des renseignements biographiques. La deuxième partie traite des ordres religieux et des institutions (collégiales et monastères) en énumérant, par ordre chronologique, les ecclésiastiques, déjà mentionnés dans la première partie. Quant aux collégiales, il en résulte que les filles issues de la bourgeoisie obtinrent des canonicats surtout en dehors de Cologne, comme à Dietkirchen, les établissements dans la ville même étant réservés à la noblesse. Les fils, par contre, furent représentés principalement à Sankt Aposteln, Sankt Kunibert, Sankt Mariengraden et Sankt Severin; en dehors de Cologne, on les trouve surtout à Aix-la-Chapelle, Bonn, Kaiserswerth, Kerpen, Liège, Rees et Xanten. En ce qui concerne les monastères bénédictins, on constate, pour les hommes, des relations très étroites avec celui de Siegburg, suivi de loin par ceux de Brauweiler et Deutz, pour les femmes avec ceux de Königsdorf et de Rolandswerth; dans la ville de Cologne, on entretient des relations avec les monastères de Groß-Sankt Martin (moines), Sankt Mauritius et Machabäer (moniales). Quant aux abbayes cisterciennes, il apparaît que les fils issus de la bourgeoisie entraient le plus souvent dans les monastères de Altenberg, Heisterbach et Kamp, tandis que les filles restaient à Cologne (Mariengarten, Seyne, Mechtern) ou devenaient moniales à Burbach, Walberberg et Benden. Ailleurs, les hommes furent plutôt orientés vers l'Est, c'est-à-dire la Pologne, que vers l'Ouest: il n'y a que trois mentions pour Val-Dieu et une pour Mori-